

ARRETE DU MAIRE N°2025-0007

Autorisation à occuper le domaine public par « Food Truck CHEZ COUCOU »

Le Maire de la Commune de **BASSUSSARRY**,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants,

VU le code de la voirie routière,

VU le code de commerce,

VU la demande en date du 27 décembre 2024, par laquelle Monsieur COURTIAL Jeffrey sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public communal en vue d'exercer son commerce ambulante de Food Truck, domicilié, à AINHOA, 153 Kanpaineiko bidea.

CONSIDÉRANT qu'il convient de réglementer l'installation de ce commerce ambulante afin de préserver la sécurité et la liberté du commerce

ARRETE :

Article 1^{er} :

Monsieur COURTIAL Jeffrey est autorisé à occuper la place du Bourg afin d'y installer son camion pour y exercer son activité de commerce ambulante de restauration rapide tous les jeudis de 17h30 à 21 h 30 à compter du 01^{er} janvier 2025.

Article 2 :

La présente autorisation est accordée à titre précaire et révocable jusqu'au 30 juin 2025. Elle est personnelle, incessible.

Elle doit faire l'objet d'un renouvellement express sur demande écrite avant le 30 juin 2025.

Article 3 :

Monsieur COURTIAL Jeffrey veillera à respecter les dispositions relatives aux réglementations en vigueur et notamment celles au titre du commerce ou de l'hygiène alimentaire.

Article 4 : La présente autorisation ne s'applique pas pour les manifestations exceptionnelles. Une demande spécifique est à adresser à la Mairie 15 jours au moins avant la manifestation. Elle fera l'objet d'une autorisation sous forme d'arrêté.

Article 5 : Le permissionnaire veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté pendant toutes les périodes d'occupation. En cas de détérioration et dégradation ou de salissures constatées, la commune fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

Article 6 : Aucune redevance ne sera demandée au pétitionnaire. Monsieur COURTIAL Jeffrey est autorisé à utiliser le compteur électrique forain de la Placette pour exercer son activité.

Article 7 : La présente autorisation est révocable à tout moment, sans indemnité, en cas de non-respect par le permissionnaire, des conditions précitées, des dispositions de l'arrêté préfectoral susvisé ou pour toute autre raison d'intérêt général.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Bayonne ;
- M. le commandant de la brigade de Gendarmerie d'Ustaritz,
- Monsieur le chef du centre de secours principal d'Anglet ;
- M. le responsable de l'entreprise pétitionnaire
- M. le responsable des services techniques et de la voirie

Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 064-216401000-20250108-2025_007-AR

S²LO

Fait à Bassussarry
le 08 janvier 2025

Le Maire,
Michel LAHORGUE



ATTESTATION D'IMMATRICULATION AU REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES

Ce document récapitule l'état des inscriptions au Registre national des entreprises concernant l'entreprise
CHEZ COUCOU à la date du **8 janvier 2025**

Une mise à jour quotidienne peut être obtenue sur le site DATA INPI à l'adresse <https://data.inpi.fr>

Identité de l'entreprise

Dénomination : **CHEZ COUCOU**

SIREN (siège) : **979 585 189**

Date d'immatriculation au RNE : **18/09/2023**

Début d'activité : **12/09/2023**

Date de fin de la personne morale : **17/09/2122**

Date de la première clôture : **31/12/2024**

Nature de l'entreprise : **Commerciale**

Forme juridique : **SAS, société par actions simplifiée**

Activités principales de l'objet social : - l'exploitation d'un foodtruck ; - la restauration rapide à emporter d'hamburgers, paninis, salades, wraps, pâtisseries et plats cuisinés ; - la vente à emporter, la livraison à domicile ; - l'activité de traiteur, l'organisation d'évènements, la retransmission de programmes télévisés et musicaux ; - la vente à emporter de boissons sans alcool et/ou de 3e catégorie (vin, bière, cidre).

Code APE : **5610C - Restauration de type rapide**


Capital social : **5000 EUR**

Adresse du siège : **153 Kanpaineko bidea 64250 Ainhoa FRANCE**

Données issues de la reprise des données

Dirigeants et associés

Nom, Prénom(s) : **COURTIAL Jeffrey , Philippe , Jordan**

 **Président de SAS**

Date de mise à jour de l'entreprise : 03/07/2024

ATTESTATION D'IMMATRICULATION AU REGISTRE NATIONAL DES ENTREPRISES

Qualité : **PRÉSIDENT DE SAS**

Date de naissance (mm/aaaa) : **09/1991**

Commune de résidence : **Anglet**

Nom, Prénom(s) : **RICHARD-HIRIGOYEN Ludovic**

Qualité : **Directeur Général**

Date de naissance (mm/aaaa) : **06/1995**

Commune de résidence : **Bayonne**

Établissements

Type d'établissement : **Siège et principal**

Date début d'activité : **12/09/2023**

Siret : **97958518900017**

Code APE : **5610C - Restauration de type rapide**

Origine du fonds : **Création**

Nature de l'établissement : **Commerciale**

Activité principale : **l'exploitation d'un foodtruck, la restauration rapide à emporter, la vente à emporter, l'activité de traiteur, l'organisation d'évènements,**

Adresse : **153 Kanpaineko bidea
64250 , Ainhoa - FRANCE**

Données issues de la reprise des données